

Dès maintenant, préparer Septembre et l'après, un impératif scolaire et social.

L'épidémie de Covid19 a confirmé le rôle essentiel de l'école. Les collèges et les lycées sont des lieux incontournables d'apprentissage, mais aussi de socialisation. Or, ce lien social construit grâce à l'école a été fragilisé.

Par ailleurs, si les personnels ont relevé le défi de l'enseignement à distance, cette séquence a aussi montré que rien ne pouvait remplacer le professeur, le CPE, le PsyEN, l'AED ou l'AESH aux côtés de l'élève.

Enfin, le confinement a aggravé les inégalités de tout ordre : il a mis à nu les inégalités de logement, d'équipement, et renforcé les inégalités scolaires.

Pour le SNES-FSU, l'école post-covid doit donc renforcer sa dimension éducative, sociale et émancipatrice. Cela passe par le renforcement du service public d'éducation. L'impératif de démocratisation doit guider les politiques mises en œuvre.

Des mesures doivent être annoncées rapidement afin de préparer la prochaine année, mais l'école d'après Covid doit aussi être repensée sur le long terme, de manière plus structurelle.

Le SNES-FSU demande des mesures pour la rentrée, indispensables quelle que soit la situation sanitaire à la rentrée, afin de prendre en compte les effets de plusieurs mois de confinement et d'école à distance. D'autres mesures de long terme et plus structurelles doivent aussi être engagées. Ce document vise à poser quelques premiers éléments incontournables.

Des réponses pour la fin de l'année et la préparation de rentrée

Différentes hypothèses doivent être travaillées (situation revenue à la normale, circulation modérée du virus qui conduit à des foyers localisés et à des formes de confinement local, situation de circulation vive du virus qui conduit à un nouvel épisode de confinement généralisé) pour anticiper au mieux toutes les situations possibles et ne pas retrouver l'improvisation généralisée de ces derniers mois, les multiples organisations à mettre en œuvre dans des délais très courts—Des garanties sanitaires devront être apportées.

Comme toujours la fin d'année est consacrée à la préparation de rentrée. Dans les collèges et les lycées, il s'agit notamment de constituer les classes, préparer l'accueil des élèves (prérentrée, dispositifs particuliers d'accueil etc). A l'heure actuelle, les équipes n'ont aucune information. Les questions ne sont pourtant pas anodines, encore plus dans le contexte sanitaire que nous connaissons. Elles ont comme toujours, une dimension pédagogique, mais elle pourrait aussi avoir une dimension sanitaire (par exemple s'il faut éviter le brassage).

Le SNES-FSU demande donc que :

- des informations claires soient rapidement données aux équipes sur les conditions pédagogiques et sanitaires de préparation de rentrée
- qu'un plan B (contexte sanitaire dégradé) soit aussi préparé pour que les équipes ne se retrouvent pas à préparer en catastrophe une rentrée différente de celles qui étaient prévues.

En période « normale », ce travail est déjà très lourd. Dans le contexte actuel, et au regard de la charge de travail demandée par la préparation de plusieurs hypothèses, les réunions doivent se tenir sur des temps banalisés, sur temps scolaire.

Des collèges, lycées, CIO : des équipes renforcées et revalorisées

A l'heure actuelle, dans le second degré, la rentrée se prépare sur la base d'une augmentation du nombre d'élèves attendus (+ 25 000) et de suppressions de postes. Rien que dans les lycées généraux et technologiques, les effets de la réforme du lycée se font sentir, avec un peu plus 1100 sup-

pressions de postes toutes matières confondues¹ (486 en mathématiques, 465 en sciences industrielles, 86 en lettres modernes, 80 en SES etc).

Les conséquences sont prévisibles : des classes surchargées (en contradiction avec les précautions sanitaires élémentaires) mais aussi l'impossibilité de travailler en petits groupes, notamment avec les élèves les plus en difficulté.

350 emplois n'ont pas été distribués dans les académies et les établissements lors des opérations de préparation de rentrée, il y a urgence à ce qu'ils soient ventilés dans la plus grande transparence. Il faudrait bien plus pour couvrir tous les besoins des établissements.

Cette période a aussi mis en lumière le rôle crucial des psychologues de l'Education nationale qui sont aujourd'hui sous le feu de réformes multiples dont l'unique objectif est de les faire sortir de l'Education nationale. A l'inverse, leur rôle doit être conforté, tout comme celui des CPE et AED.

Ces recrutements ne pourront être effectifs qu'avec un plan de revalorisation salariale conséquent afin de surmonter la crise de recrutement que connaissent nos professions.

Les inégalités se sont creusées pendant le confinement, il y a donc urgence à les combler dès la rentrée. Cela passe notamment par du travail en petits groupes pour revenir sur des points de méthode, consolider des connaissances. C'est un travail de long terme qui ne peut se faire avec des stages de quelques jours pendant les vacances. **Cela nécessite donc des moyens pour la prochaine année scolaire.**

Pour la prochaine rentrée, on peut par exemple identifier :

- un travail spécifique à faire avec les élèves décrocheurs : nombre d'entre eux ne sont pas revenus au printemps. Les équipes pluriprofessionnelles devront être mobilisées, notamment avec le concours des PsyEN.

- un travail à faire avec les élèves en difficulté : il doit commencer dès la rentrée et se faire de manière régulière, en présentiel (si les conditions sanitaires le permettent). Si des tests de positionnement sont effectués, ils doivent avoir des suites concrètes pour les équipes (moyens pour faire le travail nécessaire avec les élèves) et ne doivent pas se suffire à eux-mêmes comme cela a trop souvent été le cas avec les tests de 6ème et de 2de.

- tous les élèves ont pâti du confinement : par exemple, la pratique d'une langue étrangère en interaction avec la classe a été plus compliquée. D'autres matières sont concernées. Du travail en petits groupes doit donc être proposé plus largement.

Des programmes revus avec une exigence : faire réussir tous les élèves

La fin de l'année scolaire 2019-2020 ne peut être consacrée à une course poursuite pour finir les programmes. L'année 2020-2021 doit tenir compte de ces mois particuliers. Il est illusoire de penser que les programmes pourront être étudiés comme s'il ne s'était rien passé cette année : des savoirs construits dans des conditions difficiles, des programmes non terminés, ce sont autant d'éléments qui plaident pour des aménagements de programme pour l'an prochain.

On ne construit pas des savoirs solides sur des bases fragiles : revoir les programmes c'est réaffirmer des objectifs intellectuels et méthodologiques forts, c'est ainsi s'assurer que tous les élèves pourront acquérir un certain nombre de savoirs exigeants. Ne pas revoir les programmes pourrait aggraver les inégalités. L'exigence est celle de la démocratisation non de la sélection par des programmes inadaptés à la situation.

Le SNES-FSU a élaboré une liste des aménagements de programme possibles, discipline par discipline, au collège et au lycée, y compris en lien avec les épreuves de bac.

Ainsi, en Cinquième, il serait facile d'alléger en géographie en proposant du choix, par exemple

1 Estimation réalisée par le SNES-FSU sur la base des documents fournis par les Rectorats en Comité Technique académique

dans le thème 2 sur les ressources. *Voir annexe détaillée*

Bac, lycée, Education Prioritaire, d'autres réformes, dès maintenant

Le SNES-FSU demande toujours d'autres réformes du lycée et du bac : les réformes en cours ont montré l'ampleur des problèmes posés aux élèves comme aux personnels. Le contexte sanitaire rend encore plus urgent des évolutions à court terme.

Les E3C-1 et les épreuves de spécialité en terminale arrivent bien trop tôt dans l'année. Il n'est pas envisageable que des élèves de 1ère passent une épreuve de bac 4 mois après la rentrée. Ces élèves sortiront d'une année de 2de compliquée et la rentrée doit être avant tout consacrée à la consolidation des apprentissages afin de ne pas creuser les écarts entre les élèves après le confinement. Maintenir les épreuves de bac prévues en janvier (pour les 1ère) et en mars (pour les terminales) serait en contradiction avec cet objectif puisque sans avoir le temps de réparer les effets scolaires et sociaux du confinement, les professeurs et les élèves seraient lancés dans une course à la préparation de ces épreuves, qui pénaliserait, une fois de plus, les élèves les plus fragiles. Ces épreuves doivent donc être supprimées et remplacées par des épreuves nationales, terminales et anonymes. Plus globalement, la réforme du bac doit être revue.

Le lycée à la carte conduit à l'implosion du groupe classe : on a ainsi vu à la rentrée 2019 qu'une division n'était plus que la juxtaposition de plusieurs groupes d'élèves ayant fait des choix de spécialités différents. Pour limiter les déplacements des élèves et ainsi respecter quelques règles élémentaires de sécurité sanitaire, il est recommandé d'attribuer une salle à une classe, ce qui est impossible avec la réforme du lycée. Outre les critiques qu'elle induit sur le plan pédagogique, cette réforme est aussi inadaptée aux conditions sanitaires actuelles. Elle doit être revue rapidement.

Alors que les inégalités se sont creusées, un nouvel élan doit être donné à l'éducation prioritaire : sa carte doit être rapidement confortée et élargie aux collèges et lycées qui en sont besoin, au regard d'indicateurs fiables, transparents et partagés.

Enfin le dispositif 2S2C a été installé sans concertation sur le temps scolaire. Dans un contexte sanitaire particulier, il était destiné à pallier les effets du protocole limitant le nombre d'élèves accueillis. S'il était pérennisé, c'est bien une forme d'externalisation de certains enseignements (EPS et enseignement artistiques) qui serait organisée, affaiblissant le concept même de service public d'Education, amputant la culture commune de ses dimensions artistiques, culturelles et sportives. Nous réaffirmons le principe de non substitution et non concurrence sur le temps scolaire

Equipements, bâti scolaire, concertation locale, aller plus loin.

D'autres dimensions doivent être prise en compte par le Ministère en vue de la prochaine rentrée :

- **équipement des personnels et des élèves** : les premiers ont sur-utilisé leurs équipements personnels pendant le confinement (ordinateur, connexion internet, imprimante etc) et par ailleurs de nombreux élèves n'ont pas pu étudier correctement faute d'équipement : ordinateurs, tablettes, connexion etc. Ces questions doivent être rapidement traitées sous la forme de primes d'équipement pour tous les personnels et d'équipements pour les élèves
- **le retour dans les établissements met en lumière les limites du bâti scolaire** : état des sanitaires, salles et couloirs exigus etc. Un plan d'urgence du bâti scolaire doit être rapidement mis en œuvre en lien avec les collectivités territoriales. A terme, en plus de respecter des conditions de sécurité sanitaire élémentaires, cela permettra aussi de diminuer les effectifs dans les établissements et dans les classes.
- La crise a démontré, que les personnels étaient pleinement mobilisés pour faire fonctionner le service public. Mais ils ont aussi ressenti souvent une perte de sens de leur métier, particulièrement là où la crise a servi à l'exclusion de lieux de réflexion et/ou de décisions collectives. Au local, les pa-

rents et les élèves ont également étaient peu associés. La communauté éducative a besoin pour organiser le fonctionnement d'un service public ambitieux que la place de tous soit respectée dans les établissements. Il faut donc, par exemple, que conseils de classes, conseil d'enseignements, et CA retrouvent très vite un fonctionnement normal et revivifié.